AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C0250
FR0000030827-FS0080

26 janvier 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IGE+XAO

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 26 janvier 2018, la société de droit britannique Ennismore Fund Management Limited[1] (5 Kensington Church Street, Londres W8 4LD, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 25 janvier 2018, le seuil de 5% du capital de la société IGE+XAO et détenir pour le compte desdits fonds, ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions IGE+XAO dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par la société Schneider Electric Industries sur les actions IGE+XAO[2].

———

[1] Contrôlée par M. William Geoffrey Oldfield. La société Ennismore Fund Management Limited déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.
[2] Cf. notamment D&I 218C0224 du 25 janvier 2018.